Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 022-212201842-20260521-2026_05_5-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PLÉMY

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de SAINT-BRIEUC
Canton de PLAINTEL

Séance du 12 mai 2026

L'an deux mil vingt-six, le douze mai à 19 heures 30 minutes, le Conseil municipal de la commune de PLÉMY, régulièrement convoqué le cinq mai deux mil vingt-six, s'est réuni.

Étaient présents :

CADIN Laurent
FRANÇAIS Nadège
FRÉVILLE Jean-François
HAMELIN Jean-Paul
JAN Sabine
LE MERCIER Pierrick
LEMPEREUR Stéphanie
LEFFONDRÉ Isabelle
MARTIN Fabrice
OLIVIERO Nathalie
RAT Cédric
RAULT Thérèse
RICHARD Michel
SWIADKIEWICZ Thomas
TARDIVEL Amandine
VUILLAUME Quentin

Nombre de membres en exercice : 19 **Nombre présents :** 16

Absentes excusées : HUET Solvec (Donne pouvoir à Nadège FRANÇAIS), Marielle DREZEN-LAURGEAU (Donne pouvoir à Jean-François FRÉVILLE) Christophe BA (Donne pouvoir à Michel RICHARD).

Secrétaire : Thérèse RAULT

2026-05-5 : ADHÉSION A L'APPLICATION « MON VILLAGE »
7.10 - DIVERS

Nadège FRANÇAIS, adjointe présente l'application « Mon village » et explique l'intérêt de renforcer la communication de proximité entre la commune et les habitants, ainsi que la nécessité de diffuser rapidement et efficacement les informations municipales, les alertes, les événements et les services utiles à la population ;

L'application « Mon Village » permet de centraliser en temps réel l'ensemble des informations locales émanant de la commune, de ses services, de la communauté de communes, des associations, des commerces et des services d'utilité publique ;

Cet outil numérique favorise l'accès des habitants à une information locale complète, réactive et accessible à tout moment ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à la majorité (14 voix pour, 1 voix contre Cédric RAT ; 4 abstentions Isabelle LEFFONDRE, Jean-François FRÉVILLE, Marielle DREZEN-LAURGEAU, Fabrice MARTIN) :

- d'approuver l'adhésion de la commune à l'application mobile « Mon Village » permettant la diffusion en temps réel d'informations et de services à destination des habitants pour un montant de 1 680 €uros TTC.

Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 022-212201842-20260521-2026_05_5-DE

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette adhésion, notamment le devis.

Fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits,
Le Maire, Michel RICHARD

MAIRIE DE PLÉMY (Côtes-d'Armor)

Certifié exécutoire par le Maire
compte tenu de la réception

en Préfecture le 21 mai 2026
et de la publication le 21 mai 2026

Le Maire, Michel RICHARD

MAIRIE DE PLÉMY (Côtes-d'Armor)